



Les Archives du Calvados

*10 siècles d'histoire
des Calvadosiens*





Les Archives du Calvados

*10 siècles d'histoire
des Calvadosiens*



EDITO

L'histoire des Archives du Calvados débute à la Révolution, lorsque la loi du 5 brumaire an V (1796) instaure au chef-lieu de chaque département un dépôt chargé de recueillir les archives publiques. Il s'agit alors essentiellement des archives nationalisées par la Révolution : archives des institutions d'Ancien Régime supprimées, dont l'Intendance de Caen ou les justices d'Ancien Régime ; archives des établissements religieux, dont l'Abbaye-aux-Hommes et l'Abbaye-aux-Dames de Caen.

Aujourd'hui, les Archives du Calvados préservent la mémoire de dix siècles d'histoire, depuis les premières chartes de Guillaume le Conquérant au XI^e siècle jusqu'aux archives du XXI^e siècle. Elles tirent leurs racines des institutions qui, sous l'Ancien Régime, avaient déjà eu pour préoccupation de conserver la trace de leur action. Elles sont aussi une invention de la République française, nées d'une exigence démocratique nouvelle, et d'une réflexion sur l'histoire nationale.

Depuis la Décentralisation, le Département a beaucoup œuvré pour la préservation et la diffusion de ce patrimoine. La construction d'une seconde tour de conservation en 1992 a été suivie par d'importants travaux de modernisation et d'accessibilité en 2019. L'établissement a su s'adapter aux mutations de notre société et devenir un lieu de ressources unique pour les citoyens désireux de mieux connaître l'histoire de leur famille et de leur territoire.

Les Archives du Calvados peuvent envisager les défis du XXI^e siècle avec confiance. Elles disposent d'une équipe professionnelle et engagée, dotée d'outils numériques performants et d'un bâtiment répondant aux normes les plus récentes. Cette brochure, en invitant à une redécouverte du patrimoine écrit de notre département, est aussi l'occasion de remercier tous ceux qui ont œuvré à ce résultat : archivistes, donateurs, usagers et amis des Archives du Calvados.

L'histoire continue...

Jean-Léonce Dupont
Président du Département du Calvados



SOMMAIRE

I. Les Archives du Calvados, *Histoire d'une institution* *p. 4*

**Les premiers archivistes
du Calvados**

p. 6

**René-Norbert Sauvage
et l'épreuve de la Seconde
Guerre mondiale**

p. 10

Les Trente Glorieuses (1949-1982)

p. 16

Les Archives décentralisées

p. 20

II. De Guillaume le Conquérant aux Calvadosiens du XXI^e siècle, *Les collections des Archives du Calvados* *p. 24*

Les grandes collections médiévales

p. 26

**La Basse-Normandie sous
l'Ancien Régime**

p. 30

**Les archives publiques,
modernes et contemporaines**

p. 34

**Archiver les conflits mondiaux
et la Bataille de Normandie**

p. 36

**Archives privées : les nouveaux
terrains de collecte**

p. 40

**L'État Civil, les archives notariées
et les archives communales**

p. 44



I.

Les Archives du Calvados,
Histoire d'une institution



Le bâtiment des
Archives du Calvados
rue Saint-Laurent
avant 1963.
AD14, 644W/105



Le bâtiment actuel
des Archives
du Calvados, 2025,
©Laurent Besnehard



*Les fonds
conservés sont
dès l'origine
d'une grande
valeur.*

Les premiers archivistes *du Calvados*

Les débuts des Archives du Calvados dans les premières années du XIX^e siècle restent mal connus. Les fonds conservés sont dès l'origine d'une grande valeur. Les archives de l'Intendance de Caen (série C), des bailliages et justices d'Ancien Régime (série B), comme les archives des abbayes (série H), notamment celles d'Aunay-sur-Odon, Troarn et des abbayes caennaises font leur fierté. Le territoire départemental est très peuplé depuis longtemps, riche d'institutions importantes. L'Intendance avait ainsi au XVIII^e siècle la haute main sur un territoire étendu couvrant la Manche actuelle et le Calvados jusqu'à l'embouchure de la Dives. Les destructions révolutionnaires semblent avoir été limitées. Aujourd'hui encore on trouve la trace dans de nombreux fonds du classement antérieur à la Révolution, tel qu'il s'organisait dans le chartrier d'origine.

Les conditions de conservation dans la première moitié du XIX^e siècle sont en revanche très précaires. Les documents sont conservés au gré des premières installations de la nouvelle institution préfectorale, qu'ils suivent dans leurs pérégrinations : d'abord dans une galerie de l'Abbaye-aux-Hommes, puis à partir de 1802 dans deux grandes salles du premier étage de l'ancien collège de Jésuites où avaient été déménagés les services de la Préfecture¹. En 1841, Auguste Le Prévost, chargé d'inspecter le service, trouve l'archiviste « dans un prétendu cabinet de travail formé aux dépens du palier de l'escalier, mal fermé, glacial et insalubre »².

¹ Le collège Jésuite du Mont a été détruit par les bombardements de 1944. Il en subsiste l'église Notre-Dame de la Gloriette et un bâtiment dit de la « Maison du département » visible depuis la rue de Bras.

² Gildas Bernard, *Guide des Archives départementales du Calvados*, Caen, 1978, p. 17.



À l'achèvement des bureaux de la préfecture le long de la rue Saint-Laurent en 1850, les archives sont installées au-dessus des Grands Salons. L'installation est correcte : l'architecte départemental Harou-Romain a conçu une galerie spécifique, même si elle se révélera vite trop exiguë.

L'organisation elle-même est balbutiante. Les premiers fonctionnaires de la préfecture en charge des archives ont d'autres attributions, sont peu formés à ce métier, et leur travail ne recueille que peu de louanges... Le ministre de l'Intérieur se plaint au préfet de ce que le Calvados « était l'un des départements où le service des archives laissait le plus à désirer »³.

En l'absence de salle de lecture et de responsable formé, les historiens locaux ont directement accès aux archives dans les espaces de conservation. Léchaudé d'Anisy rédige un catalogue extrêmement précis des chartes anciennes des abbayes conservées aux Archives du Calvados, qui sert encore de base de travail pour les médiévistes⁴.

L'abbé De La Rue réalise à partir des documents consultés une somme sur l'histoire de Caen⁵. Malheureusement, l'absence de surveillance et d'organisation induit des risques importants de pertes ou de vols d'archives et ces deux grands érudits sont aussi parfois les pilleurs des fonds qu'ils consultent⁶. Des documents sont retrouvés par Léopold Delisle en Angleterre et rachetés pour la Bibliothèque nationale qu'il dirige alors. Ils rejoignent le cartulaire de l'Abbaye-aux-Dames, distrait par l'intendant Foucault au XVII^e siècle⁷. Le cartulaire de l'Abbaye-aux-Hommes réapparaîtra en vente publique en 1996⁸. Les pièces qui ont pu se trouver dans le chartrier de la famille de Mathan semblent en revanche définitivement perdues.



Ancien Collège du Mont, cliché Victor Benhaim, 1937-1939. AD14, 2FI/123

³ G. Bernard, *Guide des Archives du Calvados...*, op. cit., p. 18.

⁴ *Extraits des chartes et autres actes normands ou anglo-normands qui se trouvent dans les Archives du Calvados*. Caen, 1834-1835.

⁵ *Essais historiques sur la ville de Caen*. Caen, 1819.

⁶ René-Norbert Sauvage, *Le fonds de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen*, Caen, 1911, p. XII ; Lucien Musset, *Les actes de Guillaume le Conquérant et de la reine Mathilde pour les abbayes caennaises*, Caen, 1967, p. 19 ; G. Bernard, *Guide...*, p. 376-377.

⁷ BNF, ms latin 5650.

⁸ AD14, 1J/41.



Détail d'une fenêtre des Archives du Calvados, plan des travaux de 1866. AD14, CPL/375

Caricature d'Eugène Chatel, « archiviste de la Préfecture ». AD14, 1FI/75/1

Le premier archiviste départemental formé à son métier, Eugène Chatel, n'arrive dans le Calvados qu'en 1854. Sa nomination suit le décret du 4 février 1850 qui cherche à professionnaliser la fonction en la réservant aux archivistes-paléographes. Son premier rapport de 1856 souligne les nombreuses difficultés auxquelles il doit faire face.

La situation va cependant rapidement évoluer de manière favorable. Chatel récupère chez Léchaudé d'Anisy « 800 chartes des XII^e, XIII^e et XIV^e siècles »⁹. Il organise l'ouverture au public et s'attèle au problème crucial des locaux. En 1863, la construction d'un bâtiment dédié aux Archives est décidée. Le gros-œuvre est achevé en 1865 et la mise en service est effective en 1867.



Le bâtiment est conçu par l'architecte départemental Léon Marcotte, qui finalise à la même époque l'hôtel de préfecture¹⁰. Construit dans l'alignement des bureaux de la préfecture rue Saint-Laurent, il est un superbe exemple d'architecture Second Empire avec sa façade monumentale percée de six hautes verrières. Il fait également partie des très rares bâtiments conçus spécifiquement pour les archives au XIX^e siècle. Il reste cependant méconnu, éclipsé par l'imposant Hôtel de Ville de la place de la République. Epargné par les destructions de 1944, qui dégagent une perspective nouvelle permettant de mieux l'apprécier, il n'en sera pas moins démoli dans l'indifférence générale en 1966.

Bien que de belle facture, le bâtiment est vite saturé. Il ne dispose pas d'espaces adaptés pour le classement ou la consultation, qui continuent à s'organiser de manière inconfortable sous les combles de la préfecture¹¹.

*Le premier archiviste
départemental formé à son
métier, Eugène Chatel,
n'arrive dans le Calvados
qu'en 1854.*

⁹ Rapport d'activité du service de 1857. AD14, 14T/33/1/1.

¹⁰ Marcotte réalise le portail d'honneur sur l'actuel place Gambetta et les décors de la salle à manger destinée à recevoir Napoléon III à l'occasion de sa visite d'inauguration de la ligne Paris-Cherbourg en 1858.

¹¹ Voir la photographie de l'équipe des Archives du Calvados sous ces combles en 1929. AD14, 2FI/30.



*Les archivistes
départementaux de la fin
du XIX^e siècle, Armand
Bénet et Georges Besnier,
réalisent un travail
considérable.*

L'équipe des Archives du Calvados en 1929, sous les combles de l'Hôtel de Préfecture. Maurice Kühner, le chef de bureau, est assis au premier plan à droite. André Chapron est au premier plan à gauche. AD14, 2FI/30

Malgré ces contraintes, les archivistes départementaux de la fin du XIX^e siècle, Armand Bénet et Georges Besnier, réalisent un travail considérable. Les deux archivistes ont des personnalités aussi fortes que contrastées. Armand Bénet est notoirement connu pour son acrimonie envers Henri Prentout, le professeur d'histoire de Normandie de l'Université de Caen. Georges Besnier est à l'inverse un homme affable, réputé pour sa modestie et sa bienveillance. Ils mettent à disposition des chercheurs des inventaires encore utilisés aujourd'hui pour toutes les séries anciennes. Ils classent les archives des abbayes (série H), de l'Intendance de Caen (série C), de l'Université (série D) et d'une grande partie des fonds privés anciens et des archives généalogiques. Georges Besnier publie le premier guide des fonds conservés dans les archives communales¹². L'équipe est composée de quatre agents, dont le chef de bureau, Maurice Kühner et André Chapron. Entrés respectivement aux Archives en 1889 et en 1906, ils y feront toute leur carrière¹³.

¹² Répertoire sommaire des documents antérieurs à 1800 conservés dans les archives communales, département du Calvados. Caen, 1912.

¹³ G. Bernard, *Guide des Archives du Calvados...*, op. cit. p. 26. L'orthographe "Chaperon" est une erreur.

René-Norbert Sauvage

et l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale



Georges Besnier est secondé à partir de 1908 par René-Norbert Sauvage, d'abord comme stagiaire, puis comme archiviste-adjoint. Sauvage soutient en 1911 une thèse sur l'histoire de l'abbaye de Troarn, pour laquelle il exploite le fonds de l'abbaye ; puis une thèse complémentaire consacrée au fonds de l'Abbaye-aux-Hommes¹⁴.

Durant la Grande Guerre, Sauvage bénéficie d'un sursis et assure l'intérim de Georges Besnier lorsque celui-ci est mobilisé. Il cumule pour les mêmes raisons les fonctions d'archiviste et de bibliothécaire de la ville de Caen, et se trouve même chef de cabinet du préfet Hendlé. Le service est du reste en sommeil : le personnel est en grande partie mobilisé et la salle de lecture est occupée par le ravitaillement et le personnel des allocations journalières¹⁵.

À son retour du front, Georges Besnier choisit de quitter le Calvados pour le Pas-de-Calais. Sauvage lui succède à 37 ans, et y passera dès lors toute sa carrière jusqu'à sa retraite en 1949. A une époque où les professionnels du patrimoine sont encore peu nombreux en province, Sauvage cumule les charges et responsabilités. Il est en charge de la collection Mancel, dont il a dressé le catalogue en 1911¹⁶. Il anime le tissu des sociétés d'érudition locale comme secrétaire de l'Académie des Sciences, Arts et Belles Lettres de Caen et surtout comme secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, de 1919 à 1949. Il est conservateur des Antiquités et Objets d'Arts, participe à l'établissement de l'Inventaire supplémentaire et à la protection du patrimoine immobilier.

¹⁴ Les deux travaux sont publiés en 1911, voir bibliographie.

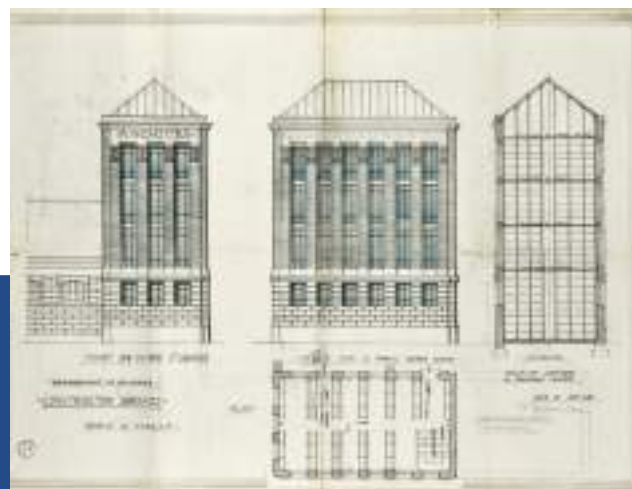
¹⁵ G. Bernard, *Guide des Archives du Calvados...*, op. cit., p. 26.

¹⁶ Lucien Musset, *René-Norbert Sauvage (1882-1955)*, Caen, 1955 et Julie Deslondes, « René-Norbert Sauvage, les Antiquaires de Normandie et l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale », *actes du colloque du bicentenaire de la Société des Antiquaires de Normandie*, 2026.



En 1930, Sauvage obtient la création d'une annexe dans le prolongement du dépôt principal. De moindre hauteur et d'une ambition architecturale plus modeste, le bâtiment présente sur la rue Saint-Laurent une façade tripartite. Une façade en retour sur le parvis de l'église de la Gloriette assure l'entrée du public. Le rez-de-chaussée est réservé à la réception des versements et à la conservation des journaux et imprimés. L'étage est divisé en trois parties : une grande salle de lecture, le bureau de l'archiviste départemental, et une salle dédiée au tri et classement qui communique avec le dépôt par une passerelle vitrée.

L'espace de stockage disponible est toujours une préoccupation. En 1932, le Département doit acquérir la collégiale du Sépulcre pour en faire un dépôt annexe. Abandonnée par les autorités militaires qui y entreposaient du matériel, elle est équipée de rayonnages en bois mais reste un expédient malcommode.



Projet d'extension du
bâtiment des Archives,
non réalisé, 1921.
AD14, 4N/391

Projet d'extension du
bâtiment des Archives,
réalisé, 1930.
AD14, 4N/391





Le bâtiment des Archives
rue Saint-Laurent, 1961.
AD14, 644W/105

Durant la très longue carrière de Sauvage, l'Occupation et les suites des bombardements de juin 1944 sont des moments de tension exceptionnelle. Par ses fonctions ou par son expertise, il est alors une autorité incontournable pour toute question relative au patrimoine. Il suit la mise à l'abri des collections de toutes les institutions muséales, s'entretient avec la directrice de la bibliothèque de Bayeux sur la situation de la tapisserie, est informé de toutes les occupations de châteaux privés par les troupes allemandes. Il préside à la sélection des statues en bronze qui doivent être fondues pour participer à l'effort de guerre allemand¹⁷.

Les rapports annuels mentionnent 35 voyages entre l'automne 1939 et juin 1940, concernant les séries A, B, C, G, H, L et Q. 100 tonnes d'archives sont évacuées, essentiellement au prieuré Saint-Gabriel, près de Creully, et à l'abbaye de Mondaye. Les archives sont simplement ficelées, et entreposées sans caisses dans des conditions très précaires. Beaucoup de documents restent sur place, aussi bien dans le bâtiment des Archives départementales qu'à l'Hôtel de Ville. Les chartes de la série H sont transportées dans la crypte des Bénédictines de Caen (actuel site de la Miséricorde). Malheureusement, Caen dispose de peu de sous-sols, contrairement à Bayeux où la crypte de la cathédrale est mise à profit¹⁸.

Le bâtiment des Archives
rue Saint-Laurent, magasin, 1961.
AD14, 644W/105



¹⁷ Emmanuel Luis, « Entre envois à la fonte et souci de sauvegarde, la statuaire publique sous le régime de Vichy dans le Calvados », dans *Bulletin de la société des Antiquaires de Normandie*, t. 75, 2018.

¹⁸ AD14, 3T/94.



Le bâtiment des Archives
rue Saint-Laurent avant
sa destruction, 1961.
Vues intérieures (salle de
lecture, bureau de l'archiviste
départemental, salle de tri
et magasin d'archives).
AD14, 644W/105

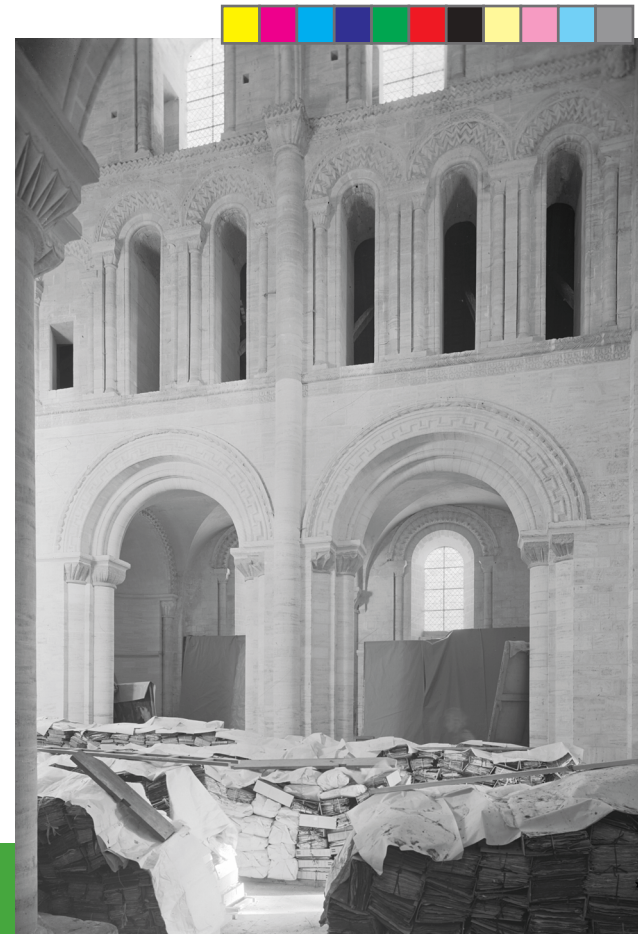




Début 1942, des consignes nationales préconisent l'abandon des dépôts de Saint-Gabriel et Mondaye, jugés trop proches des côtes. Sauvage organise le transfert partiel des documents vers le château des Vaux à Saint-Maurice-Saint-Germain (Eure-et-Loir). De la même manière, les collections les plus précieuses du musée et de la bibliothèque de Caen entreposées à Saint-Gabriel et à l'abbaye de Mondaye sont déplacées en 1942 au château de Baillou (Loir-et-Cher). Les archives anciennes de la ville de Caen, évacuées aux châteaux de Vendes puis de Creully, sont ramenées à l'église du Sépulcre à l'hiver 1943-1944.

Au final, les Archives du Calvados sont largement épargnées par les bombardements, ce qui apparaît comme proprement miraculeux dans le paysage désolé qu'offre la Basse-Normandie à l'été 1944. Le bâtiment des Archives de la rue Saint-Laurent, comme l'ensemble de la préfecture, ne subissent que des dégâts secondaires. L'annexe du Sépulcre perd son toit, réparé à la va-vite, mais n'est pas incendiée, alors que le quartier subit des bombardements massifs. Dans le même temps, l'incendie de l'Hôtel de Ville le 7 juillet anéantit les collections qui n'avaient pas été évacuées du musée des Beaux-Arts, de la Bibliothèque municipale et des Archives municipales. Le même hasard des bombes épargne dans la Manche les Archives diocésaines de Coutances et anéantit les Archives départementales à Saint-Lô.

Le patrimoine archivistique du Calvados n'a pas été pour autant intégralement préservé. L'occupation du bâtiment de la rue Saint-Laurent en juillet 1944 par des soldats allemands, puis canadiens, provoque des dégâts. Les archives conservées au Sépulcre sont exposées aux intempéries et les déplacements en catastrophe de documents ont pu provoquer des désordres dans les collections.



Les archives évacuées dans la chapelle du prieuré de Saint-Gabriel de Brécy, vers 1940-1941, cliché gracieusement transmis par Mme Fauchier-Delavigne

L'annexe des Archives dans l'église du Sépulcre, 1961.
AD14, 644W/105



Les archives anciennes de Caen conservées dans l'annexe du Sépulcre sont sauvées, de même que les archives anciennes de la ville de Falaise, déposées aux Archives départementales en 1936. Les archives de Lisieux sont miraculeusement épargnées par le bombardement de la ville. En revanche, les archives XIX^e siècle de Caen, incluant l'Etat-Civil, sont détruites dans l'incendie de l'Hôtel de Ville, ainsi que les archives de Vire, Pont-l'Evêque ou Condé-sur-Noireau. En 1949, Sauvage estime que sur 763 communes, 96 ont perdu leurs archives autour de Caen (Biéville-sur-Orne, Epron, Cambes-en-Plaine, Evrecy par exemple) et dans la région de Vire¹⁹. De nombreuses archives de notaires et de services publics sont également détruites à Caen, Lisieux, Pont-l'Evêque, Falaise et Vire. Pour les Hypothèques, seuls les bureaux de Bayeux et Falaise ont pu conserver l'ensemble de leurs registres. D'une manière générale, le Bessin et la Côte fleurie ont logiquement été les plus épargnés.

La fin de carrière de René-Norbert Sauvage se déroule dans le contexte difficile de l'immédiat après-guerre. Dans une ville dévastée et où tout est à reconstruire, il a les plus grandes difficultés à obtenir le minimum nécessaire pour les réparations des dégâts liés aux bombardements. Les travaux de toiture sur l'église du Sépulcre sont lents. Le retour des documents évacués est très progressif. Les chartes de la série H, qui avaient été évacuées à Bayeux le 18 juillet 1944, reviennent en 1946 ; de même que les documents au château des Vaux. Les documents conservés à Mondaye ne seront ramenés qu'en 1950²⁰.

Plusieurs projets de réaffectation du bâtiment des Archives pour la préfecture sont avancés en 1945, au plus fort des terribles années de l'après-guerre. L'archiviste départemental s'oppose à ces déplacements hasardeux et résiste aux occupations partielles de ses locaux par la Préfecture, dans un contexte particulièrement tendu. Il écrit au Directeur des Archives de France : « Je ne dois pas vous dissimuler que mon dévoué personnel et moi-même, qui nous sommes tant dépensés et de toutes façons pour nos malheureuses archives, nous sommes découragés »²¹.



Restauration de l'église du Sépulcre après les bombardements de 1944, 1948. AD14, 644W/105

¹⁹ René-Norbert Sauvage, *Les Destructures de 1944 dans le Calvados*, Caen, 1949, p. 10.

²⁰ Louis Le Roc'h Morgère, « La Deuxième guerre mondiale et les Archives du Calvados », dans *Les Normands dans la Bataille*. Caen, 2020, p. 120.

²¹ Courrier du 29 mai 1945. AD14, 644W/104.

Les Trente Glorieuses (1949-1982)



Marie-Josèphe Le Cacheux, vers 1956.
AD14, 2FI/207

Lorsque Marie-Josèphe Le Cacheux succède à René-Norbert Sauvage en 1949, elle est l'une des deux premières femmes à diriger un service d'Archives départementales²². Il faut imaginer un service encore très réduit en personnel et en moyens, et sans véritable capacité pour traiter les archives postérieures à la Révolution. En 1953, le rayonnage total des archives n'excède pas dix km linéaires²³. L'ouverture au public reste limitée à quelques érudits locaux ou professeurs d'université, et les principaux travaux de recherche sont faits par les archivistes eux-mêmes.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, les Archives voient leur identité profondément modifiée, gagnant en ouverture ce qu'elles pouvaient perdre en charme un brin désuet. Les facteurs de cette évolution sont

les mêmes partout en France. Le contexte économique des Trente Glorieuses est favorable, ainsi que le développement du ministère de la Culture et des Archives de France. L'accroissement exponentiel de la production administrative à archiver nécessite la construction de nouveaux bâtiments et la mise en place de nouvelles méthodes.

Au début des années 1960, les besoins d'extension de la Préfecture comme des Archives trouvent une solution radicale. L'architecte départemental, Léon Rême, orchestre une opération ambitieuse, qui prévoit le déplacement des Archives départementales pour construire à leur emplacement une extension moderne de la préfecture²⁴.

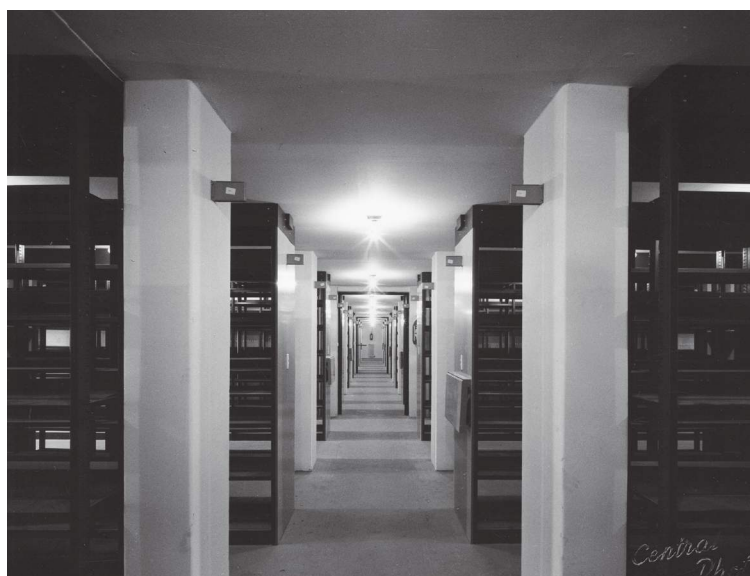
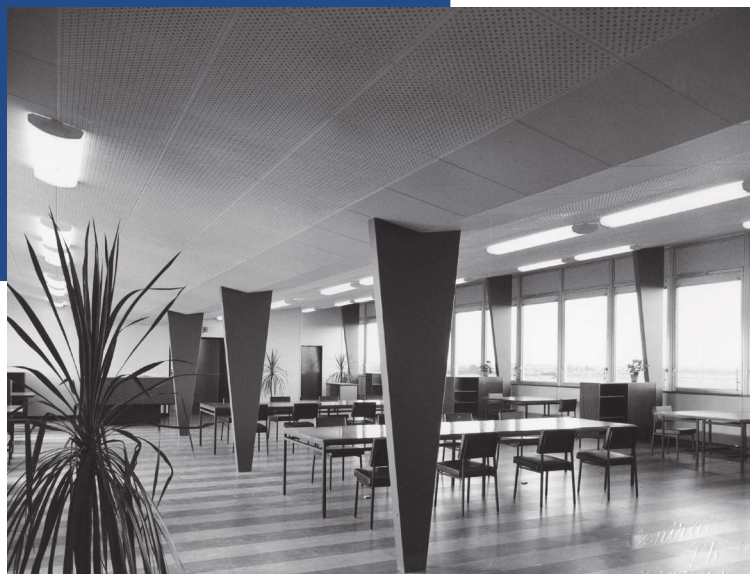
²² Marie-Josèphe Le Cacheux partage cet honneur avec Léonce Bouyssou, pour les Archives du Cantal.

²³ G. Bernard, *Guide des Archives du Calvados...*, op. cit., p. 31.

²⁴ Léon Rême trouve la mort en tombant du haut du chantier de la nouvelle préfecture en cours d'achèvement en décembre 1968. Ses archives sont conservées aux Archives du Calvados (86)).



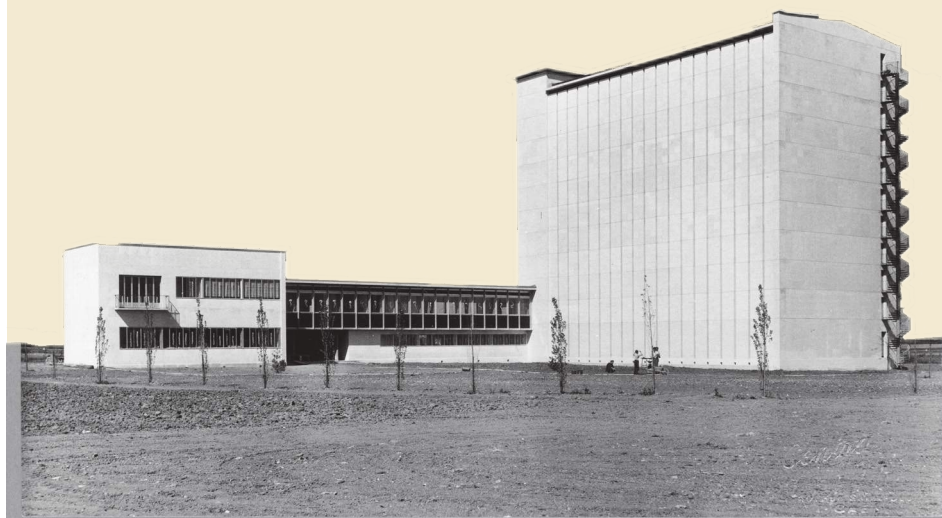
Le nouveau bâtiment des Archives
rue de Lion-sur-Mer, vue extérieure,
salle de lecture et magasin d'archives, 1963.
AD14, 1300W/254



²⁵ Le premier ouvrage de Michel Duchein sur le sujet paraît en 1966.



Le nouveau bâtiment des Archives est achevé en 1963 au nord du campus universitaire, sur un terrain encore au milieu des champs avant la construction du périphérique de Caen. Le bâtiment est typique des « tours d'archives » de l'époque, construites dans les périphéries immédiates des grandes villes, à l'exemple de la Manche (1964) et de la Seine-Maritime (1965). Il tient compte des premières recommandations nationales édictées pour les Archives de France par Michel Duchein²⁵.





Le nouveau bâtiment des
Archives rue de Lion-sur-Mer,
salle de travail, 1963.
AD14, 1300W/254

Plan de la destruction
des Archives départementales
de la rue Saint-Laurent, 1966.
AD14, 1013W/260/1

La capacité de stockage est multipliée par trois. L'ensemble des collections peut être démenagé dans la tour de dix étages, y compris les fonds conservés de manière très précaire à l'église du Sépulcre. Trois ans après, en 1966, le bâtiment historique du centre-ville est démoli pour être remplacé par le bâtiment de la « nouvelle préfecture », qui deviendra après la décentralisation l'Hôtel du Département.





La salle de lecture
du nouveau bâtiment
des Archives, 1976.
AD14, 2FI/609

Le modernisme du bâtiment conçu par Léon Rême ne doit pas masquer la pauvreté des moyens humains alloués. Le grand directeur d'Archives que fut Gildas Bernard, qui termine sa carrière inspecteur des Archives et président de l'Association des Archivistes Français, reste à la tête d'une équipe réduite. On peut citer parmi eux Agnès de Saint-Blanquat, Elisabeth Gautier-Desvaux ou encore Serge de Poorter.

Gildas Bernard rédige le premier guide synthétique des fonds. Il remporte le long combat de l'entrée dans les collections du fonds du chapitre de Bayeux. Surtout, il doit s'adapter à des versements administratifs exponentiels et à la demande croissante du

public. Les rangs des étudiants ne cessent de grossir, alors que l'histoire quantitative amène les enseignants à consulter de grandes quantités de documents pour des besoins statistiques. La démocratisation des pratiques culturelles s'incarne dans une activité généalogique en plein développement, qui nécessite le microfilmage rapide des collections. L'heure est à la cohabitation nouvelle des généalogistes, des érudits et des chercheurs professionnels. L'adoption du système de classement en série continue, et la cotation rapide des dossiers du XIX^e siècle, permettent de mettre à disposition les documents, mais sans véritable tri ni classement intellectuel.

Façade après
les travaux de 2019.
©Emmanuel Blivet

Les Archives *décentralisées*

Le bâtiment des Archives
avec son extension de 1992,
photographie prise en 2012.
©Gregory Wait



La décentralisation et son cortège d'innovations apportent aux Archives des moyens sans commune mesure avec ceux alloués jusque-là et enfin à la hauteur des enjeux patrimoniaux. Le personnel transféré est renforcé progressivement par les premiers cadres recrutés dans la filière culturelle territoriale.

En 1992, Anne d'Ornano, présidente du Conseil général du Calvados, inaugure avec la directrice Elisabeth Gautier-Desvaux l'extension du bâtiment. Outre une seconde tour de conservation de six étages, qui double pratiquement les capacités de stockage, l'extension reflète les nouvelles orientations prises par les Archives départementales. Une attention particulière est apportée à l'ouverture au public avec une grande salle de lecture et un auditorium ; le traitement esthétique des façades cherche à atténuer l'austérité des tours de conservation.

Le souhait d'ouverture des collections au grand public non spécialiste entraîne de nombreuses expérimentations, accélérées par les effets de la décentralisation. Louis Le Roc'h Morgère organise au château de Bénouville des expositions aux thèmes diversifiés. Il participe activement au mouvement de collecte des archives économiques provoqué par le choc industriel de la fin du XX^e siècle. Comme partout en France, la mise en ligne des ressources transforme la relation à l'utilisateur et les pratiques professionnelles.





Inauguration de
l'extension du bâtiment
en 1992 par Mme Anne
d'Ornano, en présence
de Jean Favier.
AD14, 23FI/14



Au début du XXI^e siècle, la collecte se veut moins massive et plus sélective. Le service cherche à mieux définir ses priorités et à se recentrer sur son cœur de métier. Sur les terres de la Bataille de Normandie, les enjeux mémoriaux s'imposent. Le développement de l'administration électronique annonce de nouvelles mutations, encore largement à venir.

Vingt-cinq ans après la construction de l'extension, le bâtiment fait l'objet de travaux importants inaugurés en 2019. La salle de lecture est restructurée pour s'adapter à la consultation massive à distance, ce qui permet de dégager un véritable lieu d'exposition. Le bâtiment est doté d'un ascenseur pour le public et d'un traitement de l'air plus adapté.



La salle de lecture des Archives
après les travaux de 2019, 2020.
©Thierry Houyel



Inauguration de l'exposition
*Calvados, 6 juin 1944. Dans l'œil
des civils* par le Président
du Département du Calvados
en présence du Préfet du Calvados, 2024



Inauguration des travaux en 2019 par
le Président Jean-Léonce Dupont, en
présence de Françoise Banat-Berger
et du Préfet du Calvados, avec Anne
d'Ornano, Olivier Colin et Sylvie Jacq

Les équipes *au fil du temps*

Vers 1991



Année 2025



Année 2000

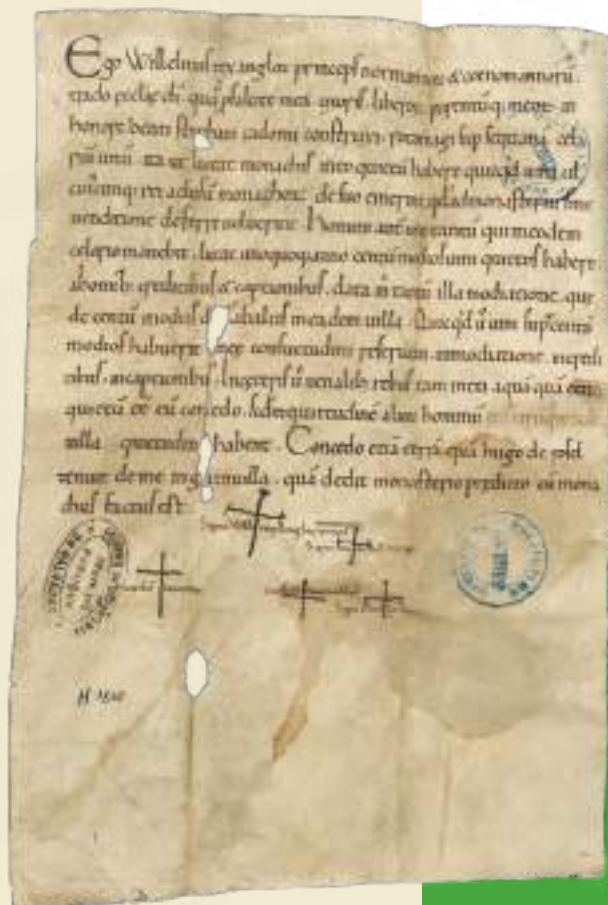




II.

**De Guillaume le Conquérant
aux Calvadosiens du
XXI^e siècle,**

*Les collections des Archives
du Calvados*



Charte de Guillaume le Conquérant pour l'Abbaye-aux-Hommes, avec sa souscription autographe, 1066-1083. AD14, H/1830/5



Dessin d'Elise, 9 ans. Grande collecte sur la crise du coronavirus, 2020. AD14, 1J/479

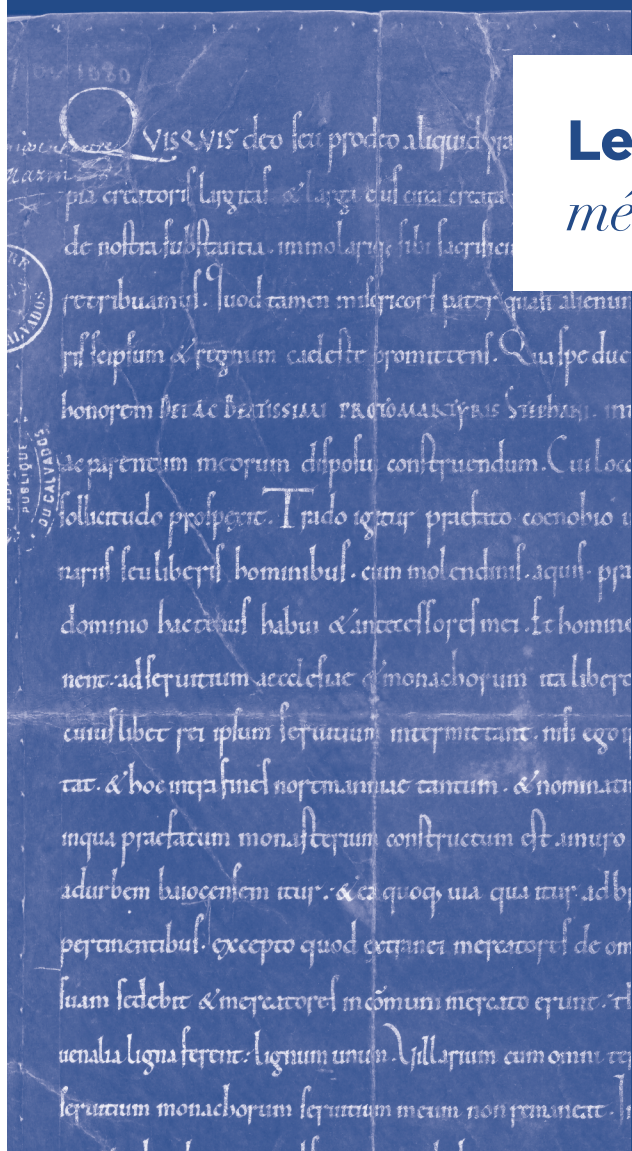
Dans les années 2020, le métrage total des collections approche les 60 km linéaires. Tout l'enjeu est de donner sens et cohérence à ces volumes considérables, issus de centaines de sources différentes, et d'en dégager les éléments spécifiques comme les trésors.

Les technologies numériques permettent d'accéder en temps réel à l'ensemble des inventaires, et à une proportion toujours plus grande de documents numérisés, accessibles par une grande variété d'outils, fiches d'aide à la recherche et formulaires dédiés²⁶. Ces progrès spectaculaires ne doivent pas masquer qu'une partie importante des collections demeure décrite de manière succincte, et que seul 10% des fonds environ est numérisé.

Le travail en archives garde le charme de la relation concrète avec le document et offre toujours le plaisir de ces découvertes inattendues qui font le sel du métier. Une politique d'exposition et de publication ambitieuse, associée à une diffusion sur les réseaux sociaux, ou à des ateliers dédiés au public scolaire, contribue au partage de ces trésors avec un public toujours plus large.

²⁶ Inventaires et archives en ligne sur le site www.archives.calvados.fr.

Charte de fondation de l'Abbaye-aux-Hommes signée par Guillaume le Conquérant, [entre 1066 et 1077].
AD14, H/1830/1/2



Les grandes collections médiévales

Le territoire actuel du Calvados était une terre riche et peuplée au Moyen Âge, dont l'administration s'est organisée rapidement sous l'impulsion des ducs de Normandie. Les fonds médiévaux des Archives du Calvados sont de ce fait particulièrement prestigieux. S'ils ont été victimes des désordres des guerres de religion, ou des incivilités des érudits du début du XIX^e siècle, ils ont miraculeusement été épargnés par les bombardements de 1944. Leur support de parchemin a défié le temps, contrairement aux sceaux en cire, très détériorés par les aléas des méthodes de conservation.

Comme dans toute la France, le noyau des collections des Archives du Calvados est constitué des chartiers des grandes abbayes, confisqués à la Révolution (série H). Les fonds de l'Abbaye-aux-Hommes, et dans une moindre mesure des abbayes

de Troarn et Aunay-sur-Odon, sont d'une richesse exceptionnelle pour la période anglo-normande antérieure à 1204. Ils renferment onze chartes portant la souscription de Guillaume le Conquérant, dont deux souscriptions autographes²⁷. En tout, quatorze actes sont conservés sur la période 1066-1087, dont onze proviennent du chartrier de l'Abbaye-aux-Hommes. Le nombre de chartes royales établies par les Plantagenêt est également remarquable, et exponentiel dans la seconde moitié du XII^e siècle, comme la série de cartulaires conservés : quatre cartulaires pour l'abbaye de Troarn et pas moins de trois pour le modeste prieuré du Plessis-Grimoult²⁸. Des acquisitions sont encore possibles pour ces périodes anciennes, comme l'achat du cartulaire de Perrières en 2011²⁹.

Rouleau-cartulaire de l'Infirmérie de l'Abbaye-aux-Dames, 1283-1300.
AD14, 2H/25/88



²⁷ AD14, H/1830/3 et H/1830/5.

²⁸ AD14, H/7745-H/7748 et H/9084-H/9086.

²⁹ AD14, 1J/117.



Classement des chartes scellées, en 2017



Chantier de reconditionnement des chartes scellées, en 2015

Les chartes médiévales ont été identifiées comme prioritaires pour une importante campagne de restauration, reconditionnement et numérisation initiée en 2015. Le classement des archives de l'Abbaye-aux-Dames a également pu être réalisé en 2016, suivi par le classement des archives hospitalières médiévales. Après les premiers travaux de René-Norbert Sauvage et de Lucien Musset³⁰, ces fonds continuent à être largement étudiés, par des universitaires français comme anglo-saxons³¹. Ils ont été exposés en 2016 à l'occasion du 950^e anniversaire de la bataille d'Hastings³², et le seront à nouveau en 2027 pour les commémorations de la naissance de Guillaume le Conquérant.

³⁰ Lucien Musset, *Les Actes de Guillaume le Conquérant et de la reine Mathilde pour les abbayes caennaises*, Caen, 1967.

³¹ On citera notamment les travaux de David Bates (Université de East Anglia), Daniel Power (université de Swansea) et Richard Allen (St Peter's, Oxford), la thèse de Catherine Létouzey-Réty sur le fonds de l'Abbaye-aux-Dames (Paris I Panthéon-Sorbonne, 2011) ou de Tamiko Fujimoto sur le cartulaire de Saint-Etienne (Université de Caen, 2012). Voir aussi le projet Scripta porté par le CRAHAM (CNRS).

³² *Moi Guillaume prince des Normands. Trésors des abbayes caennaises* (1066-1204). Caen, 2016.



Speculum judiciale ou *Miroir du droit* de Guillaume Durand, XIV^e siècle, restauration en 2010. AD14, 6G/59

Les fonds issus du clergé séculier (série G) sont rentrés plus lentement que les fonds monastiques dans les collections publiques. Le cartulaire de l'évêque de Lisieux Thomas Bazin est encore aujourd'hui présenté dans les collections permanentes du musée d'art et d'histoire de Lisieux. Le fonds dit « du chapitre cathédral de Bayeux » n'a intégré les collections qu'en 1971-1972 (série 6G).

Le fonds du chapitre de Bayeux, décrit par le chanoine Deslandes à la fin des années 1880³³, est un ensemble hétérogène de pièces d'archives et de manuscrits littéraires ou liturgiques, longtemps resté sous la garde de l'évêché. L'accord obtenu par Gildas Bernard aboutit au versement des pièces d'archives (pouillés, cartulaires, comptes), alors que plusieurs manuscrits restent en dépôt à la bibliothèque municipale de Bayeux.

A partir de 2008, un travail sur cette collection est lancé en parallèle de la restauration du bâtiment de la bibliothèque du chapitre³⁴. Les pièces sont restaurées et largement numérisées, permettant ainsi de reconstituer en ligne l'ensemble de la collection. On citera parmi les manuscrits de librairie : le missel de Loyseau³⁵, une *Cité de Dieu* du XI^e siècle, les *Moralia in Job* du début XII^e siècle, un *Speculum judiciale* de Guillaume Durand, et des commentaires de l'Ancien Testament de Nicolas de Lyre richement enluminés³⁶. Parmi les pièces d'archives : le Cérémonial de Langevin, un inventaire des biens de la cathédrale du XV^e siècle citant pour la première fois la tapisserie de Bayeux, le « Livre Noir » du chapitre, deux mémoires sur l'histoire de Bayeux rédigés au XVIII^e siècle³⁷, ou encore les registres d'insinuation ecclésiastique, très utilisés pour les recherches généalogiques³⁸. Quatre livres d'heures ont malheureusement été perdus, dont deux ont pu être identifiés à l'étranger³⁹.

³³ *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, tome X, p. 271-400

³⁴ Voir *La Bibliothèque du chapitre, histoire du bâtiment et des collections*, éd. DRAC Basse-Normandie, 2013 et Julie Deslandes, « Les archives médiévales du chapitre cathédral de Bayeux aux Archives départementales du Calvados », dans *Des chanoines et des livres*, 2014, p. 87-95.

³⁵ Bibliothèque de Bayeux, ms 61.

³⁶ AD14, 6G/56 ; 6G/57-6G/58 ; 6G/59 ; 6G/53-6G/54.

³⁷ AD14, 6G/122 ; 6G/199 ; 6G/193 ; 6G/6-6G/8.

³⁸ AD14, 6G/232-6G/301 (Bayeux) et 6G/482-6G/524 (Lisieux).

³⁹ Le ms 82 est aujourd'hui au musée royal de Mariemont (n°12.543, reliure 22) et le ms 84, à la Free Library de Philadelphie (Widener 6).



Moralia in Job, XII^e siècle, restauration en 2021. AD14, 6G/57



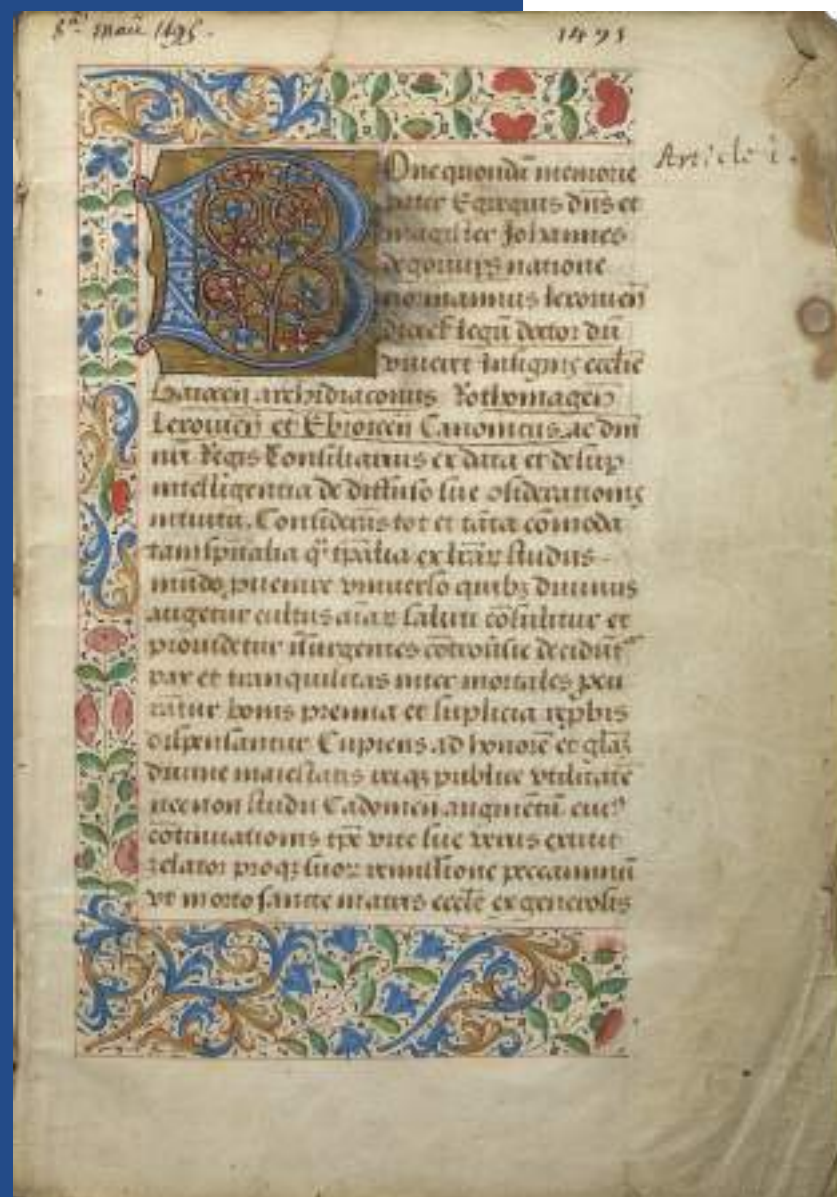
Rectories de l'Université de Caen, 1515-1567 (détail du folio 29 pour l'année 1522). AD14, D/90

Pour la fin du Moyen Âge, le fonds de l'Université de Caen est d'autant plus remarquable que l'Université reste traumatisée par la destruction de sa bibliothèque le 7 juillet 1944. Les Archives du Calvados conservent les documents fondant l'Université en 1432, l'acte de refondation par Charles VII après la guerre de Cent Ans, et une collection remarquable de registres enluminés portant sur l'élection des recteurs, les Rectories, dont la numérisation est aujourd'hui complète⁴⁰. Des pièces distraites du fonds se trouvent aujourd'hui au sein de la collection Mancel (matrologe), la bibliothèque municipale de Caen (statuts de l'Université), ou la Bibliothèque universitaire (bulle Unigenitus et manuscrit dit des privilèges de l'Université). En 2024, le manuscrit des statuts du collège du Bois a réintégré les Archives départementales via une acquisition exceptionnelle⁴¹.



⁴⁰ AD14, D/1/1-D1/3 ; D/28/1 ; D/89-D/91.

⁴¹ Julie Deslondes, « Histoire d'une acquisition exceptionnelle : les statuts du collège du Bois (Archives du Calvados, 1J/909) », dans *Annales de Normandie*, 2024, p. 147-158.



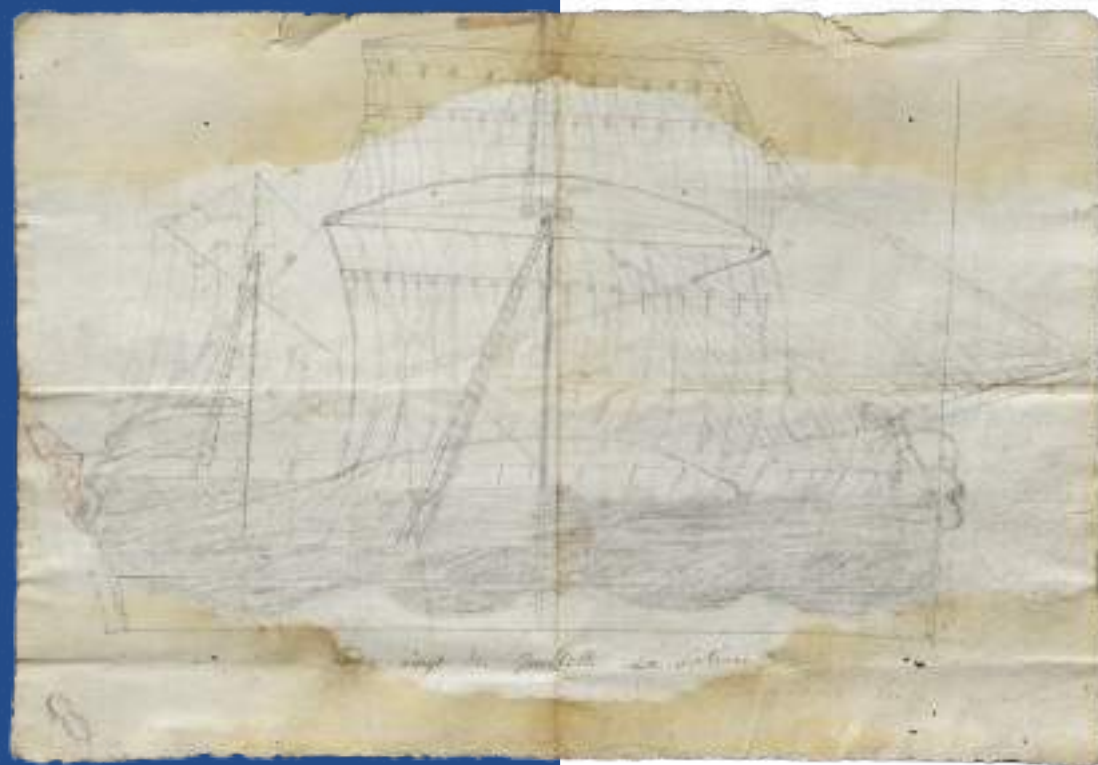
Cérémonial de Langevin, détaillant les usages de l'église de Bayeux au XIII^e siècle, restauration en 2007. AD14, 6G/122

Statuts du collège du Bois, 1495. Achat en 2024. AD14, 1J/909



Amirauté de Touques,
dessin du navire le « Jean Louis »
par son capitaine
Jacques Houyvet, 1724.
AD14, 3ii/119

La Basse-Normandie *sous l'Ancien Régime*



Les fonds d'Ancien Régime pour les XVII^e et XVIII^e siècles, bien conservés grâce à la résistance du papier chiffon, posent des difficultés d'accès par leur écriture cursive difficile et le vocabulaire juridique et technique utilisé. Leur intérêt historique est en revanche considérable.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'intendant de Caen exerce des compétences très larges, allant de la police à l'économie en passant par l'aménagement du territoire, sur un territoire recouvrant la Manche actuelle et le Calvados jusqu'à la Dives. Ses archives (série C), d'une richesse exceptionnelle, ont été classées de manière très fine au XIX^e siècle et sont exploitées dans le cadre de nombreuses thèses universitaires⁴².

⁴² Fabrice Poncet, *Plus de beurre que de pain ? La spécialisation agricole dans le Plain et le Bessin (XV^e siècle- XIX^e siècle)*. Université de Caen, 2015.

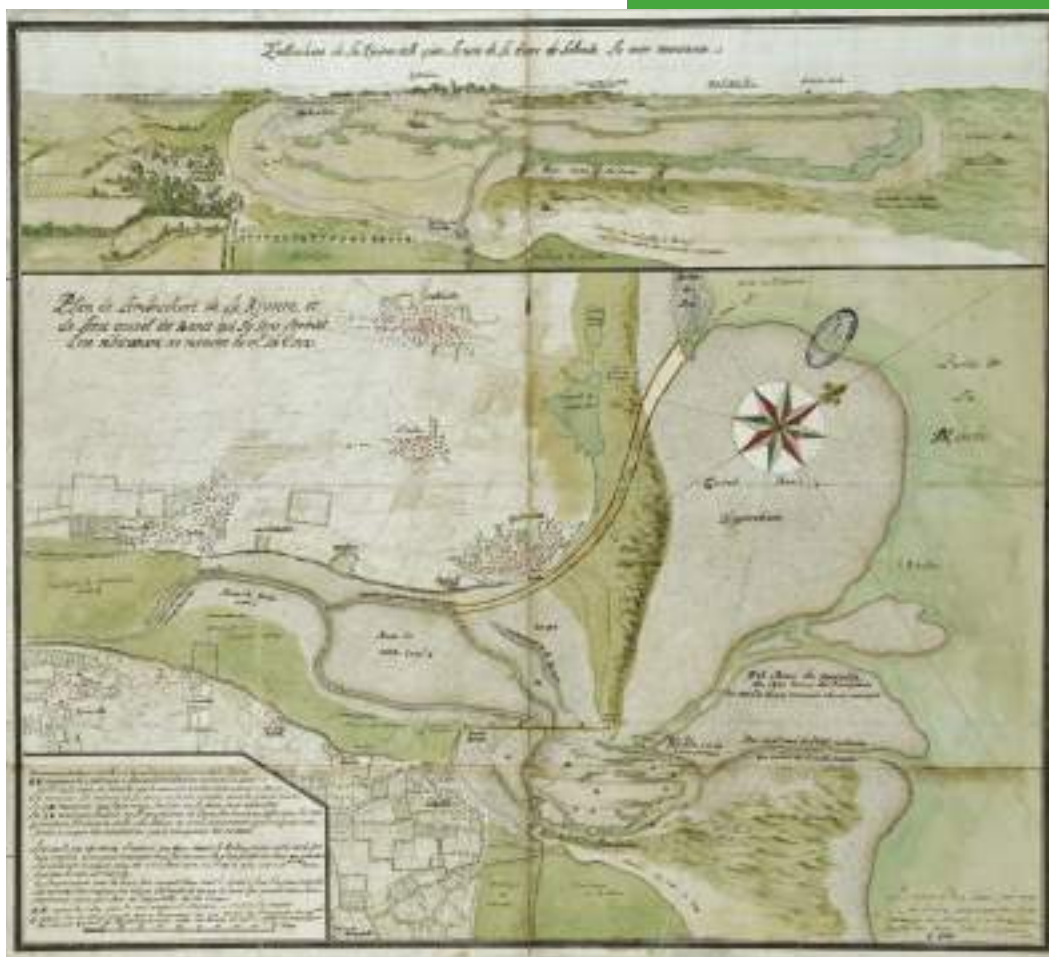


La série B, relative aux sources judiciaires, était encore un vaste continent inexploré jusqu'aux années 2000. Des inventaires ont pu être achevés ces dernières années pour la cour des monnaies, la maîtrise des Eaux et Forêts, la sénéchaussée des foires de Guibray, les bailliages d'Auge et de Saint-Sylvain et les justices seigneuriales d'Auquainville et de Thury. Le classement des fonds des bailliages de Caen et Bayeux (près de 300 et 200 mètres linéaires chacun), reste cependant difficile à aborder pour les moyens actuels d'un service d'archives.

Le fonds de l'amirauté de Honfleur (2ii) documente aussi bien la haute-pêche vers Terre-Neuve, les activités corsaires, ou l'histoire sombre du commerce triangulaire. Déménagé du tribunal de commerce de Honfleur aux Archives municipales de la ville, il a été classé sur place dans les années 1920, et n'a intégré les Archives départementales qu'en 1995⁴³. En 2004, le traitement du fonds est stimulé par les commémorations du 400^e anniversaire du départ de Samuel de Champlain pour l'Acadie. Il aboutit à la mise en ligne des rôles d'équipage, détaillant pour chaque bateau sa destination, son équipage et son armement, puis des rapports de mer, des journaux de navigation et des prises de navire par les corsaires.

⁴³ La cotation, issue du cadre de classement des archives municipales, n'a pas été modifiée.

Intendance de Caen, plan et vue en perspective de l'embouchure de l'Orne, [XVIII^e siècle].
AD14, C/4124





Pour la période révolutionnaire, les cahiers de doléances et les registres de procès-verbal des élections pour les Etats-Généraux ont été restaurés et numérisés (série 16B) ; l'ensemble des justices révolutionnaires a été reclassé (série L).

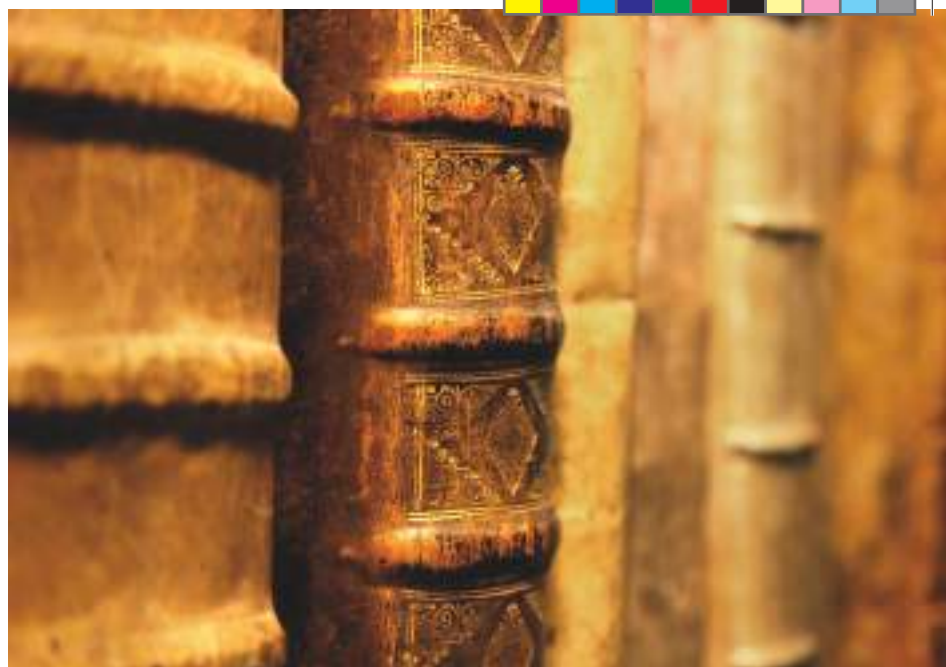
De nombreux papiers privés complètent les archives publiques pour les XVII^e et XVIII^e siècles (séries E, F puis J). Provenant d'anciennes familles aristocratiques du Calvados, ils documentent leurs alliances matrimoniales, la gestion de leurs terres et des droits qui y sont attachés, la construction ou l'entretien du château et des fermes. Les premières acquisitions remontent aux confiscations révolutionnaires des biens des émigrés. Certains fonds sont rendus aux familles à leur retour, comme les papiers les plus précieux de la Famille d'Harcourt, dont les archives du gouvernement de Normandie, qui disparaîtront dans l'incendie du château en août 1944⁴⁴.

⁴⁴ Une partie du fonds est encore aux Archives du Calvados, E/1-E/527.



Etats-Généraux de 1789, registres de procès-verbal pour le grand bailliage de Caen, restauration en 2016. AD14, 16B/3/2

Ces chartriers seigneuriaux font ensuite l'objet de dons : chartier d'Outrelaize à Gouvix en 1972 et 1988⁴⁵, et plus récemment du château d'Audrieu, de la famille de Tournebu, ou d'Amblié⁴⁶. L'achat du chartier de la famille Séran de la Tour à Saint-Pierre-Canivet est remarquable par l'importance de cette famille liée à la noblesse de cour et à la naissance de la franc-maçonnerie⁴⁷. Le chartier du château de Lantheuil, célèbre pour la présence des papiers Turgot, est acheté par l'Etat en 2015 pour les Archives Nationales⁴⁸.



⁴⁵ AD14, 77F.

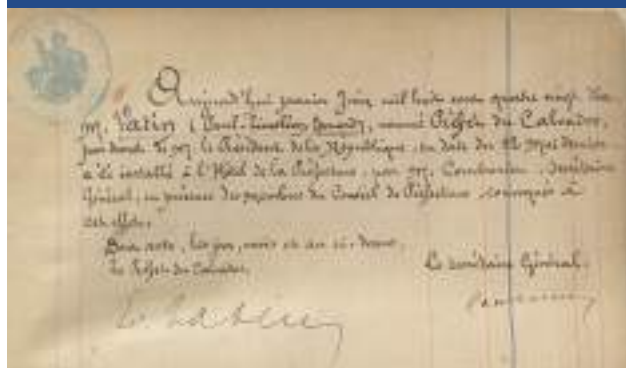
⁴⁶ AD14, 137J (don famille Livry-Level) ; 33F et 138J ; 79J (don par M. Picard-Destelan).

⁴⁷ AD14, 83J.

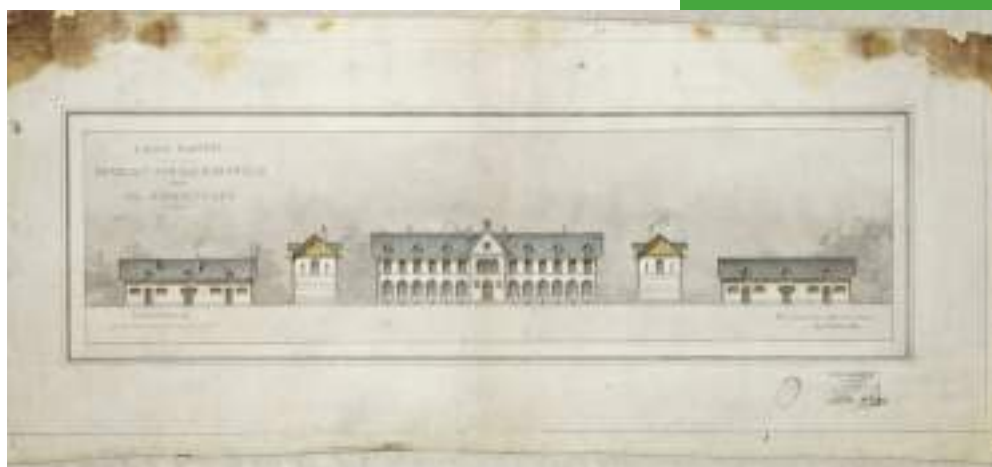
⁴⁸ Archives Nationales de France, 745AP.

Les archives publiques *modernes et contemporaines*

Orphelinat de jeunes filles
d'Anctoville, plan de 1883.
AD14, CPL/516



Registre d'installation du corps
préfectoral, 1890-1957.
AD14, 3164W/1



Après la Révolution, le volume d'archives est en augmentation rapide. Les archives provenant des services de l'Etat représentent 10 km linéaires pour la période 1800-1940 (séries modernes de M à Z) et près de 25 km linéaires après 1940 (série continue W), alors que les archives anciennes (séries A à H) n'excèdent pas trois km linéaires.

Les archives du XIX^e siècle ont souffert de leur longue conservation dans l'église du Sépulcre, et n'avaient pas pu être classées avant leur déménagement dans le nouveau bâtiment en 1963. Par la suite, l'explosion du volume d'archives collectées confronte le service à des arriérés de traitement exponentiels. L'adoption de la série continue, et la rapide cotation des boîtes, permettent la mise à disposition des fonds, mais sans véritable traitement intellectuel.

Les classements ont d'abord concerné les dossiers de justice (série U), les séries les plus utilisées par les généalogistes (listes de recensement et listes électorales en série M), ou des ensembles peu volumineux comme ceux relatifs à la gestion des cultes avant 1905 (série V) ou aux prisons (série Y). A partir des années 2010, la réorganisation des équipes et le recours à des prestations ont permis de considérablement résorber les retards accumulés. Les classements ont concerné les bâtiments départementaux⁴⁹, les ports et rivières dont le port de Caen et le canal de Caen à la mer⁵⁰, les dommages de Guerre et la Reconstruction, les sous-préfectures (série Z), l'urbanisme, les dossiers de suivi des étrangers et des marchands forains⁵¹. Un travail d'identification des sources a également permis de belles découvertes sur les événements de mai 68⁵², ou les archives de la guerre d'Algérie.

La collecte d'archives nativement numériques pose de nouveaux défis, aussi bien pour les archives publiques que privées. Pour autant, la baisse de la collecte sous format papier est beaucoup plus lente qu'on ne pourrait le croire en raison du décalage temporel entre la production administrative et son archivage. Plusieurs entrées remarquables peuvent être signalées : les archives du lycée Malherbe, du centre hospitalier universitaire de Caen, les registres d'hypothèques ou encore les cahiers citoyens du grand débat national en 2019⁵³. Les volumes papier d'archives judiciaires restent également très importants, dans un bâtiment dont la capacité de stockage se réduit. Ils font l'objet d'un travail de réévaluation et de tri pour aboutir à de meilleurs inventaires et faciliter les recherches, y compris à usage administratif personnel.



◀ Classement des dossiers des voyageurs de commerce, 2020 ©Thierry Houyel

Classement des dossiers d'étrangers, 2025. ©Laurent Besnehard

⁴⁹ AD14, 4N et 644W.

⁵⁰ AD14, 41S et 2211W. Voir les brochures gratuites *L'Orne, un fleuve aménagé par l'homme* (2023) et *De Caen à la mer, l'Homme transforme le paysage* (2025).

⁵¹ AD14, 40M et 41M.

⁵² Des dossiers sont encore identifiés dans un coffre à la Préfecture pour un versement par le Cabinet du Préfet.

⁵³ AD14, 3155W ; 3HDT ; 4Q ; 3291W.



Versement d'archives, 2025. ©Laurent Besnehard





Cartes de combattants de la Grande Guerre en cours de classement, série 3R

Archiver les conflits mondiaux *et la Bataille de Normandie*

Bien que le ministère de la Défense ait son propre réseau d'archives sur le territoire, les Archives départementales conservent de nombreux fonds relatifs aux affaires militaires.

Les documents les plus anciens sont les registres de l'Inscription maritime (série 7R), qui remontent à la création par Colbert d'un système d'enrôlement des marins. Ces registres, qui permettent des recherches généalogiques sur tous les marins des côtes du département, ainsi que l'étude des navires de commerce et de plaisance, ont tous été numérisés, si nécessaire après restauration.

Les registres matricules de la conscription militaire (série 1R) ont également été mis en ligne ; et intégralement indexés au nom pour la période de la Grande Guerre. De même, les dossiers de pupilles de la nation et les dossiers de demandes de cartes d'anciens combattants, qui comportent souvent la photographie des soldats, ont fait l'objet d'un traitement minutieux (série 3R). Les appels aux dons lancés dans le cadre du centenaire de la Grande Guerre en 2013 ont fourni un nombre considérable de pièces d'origine privée⁵⁴ : carnets de tranchée, journaux intimes, correspondance, fonds photographiques ou objets d'artisanat de tranchée.

⁵⁴ AD14, 5J/1-5J/44.



Photographie donnée dans le cadre de la grande collecte Première Guerre mondiale, archives du sous-lieutenant Camille Lebreton.
AD14, 5J/14



La libération de Condé-sur-Noireau, 1944. Fonds Desauvay.
AD14, 82FI/2, cliché n°34

La Seconde Guerre mondiale et la Bataille de Normandie occupent une place mémorielle centrale dans le Calvados. Le changement de cotation après le 10 juillet 1940, dont la mise en œuvre avait été mal comprise, a longtemps provoqué beaucoup de désordre. Ces aléas sont aujourd'hui résorbés, alors que l'accès aux archives de cette période est presque entièrement libéré de toute restriction⁵⁵. Les dossiers des affaires juives ont été reconditionnés, décrits et intégralement numérisés⁵⁶. Les rapports des préfets et sous-préfets pendant l'Occupation ont été classés, numérisés, et mis en ligne dès que la législation en vigueur l'a rendu possible⁵⁷. Les archives de l'Épuration après-guerre, accessibles tardivement aux lecteurs par une dérogation générale de décembre 2015, doivent faire l'objet d'une numérisation. Ces traitements permettent de nombreuses découvertes dans des fonds longtemps sous-exploités⁵⁸.

⁵⁵ Ces fonds sont aujourd'hui tous communicables en salle de lecture en vertu du Code du Patrimoine, mais leur diffusion en ligne est limitée par les dispositions propres à la protection des données personnelles.

⁵⁶ AD14, 619W.

⁵⁷ Ces rapports ont notamment été étudiés par Jean Quellien, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Caen, dans ses nombreux ouvrages sur la période.

⁵⁸ Voir aussi la brochure gratuite *Calvados, 6 juin-25 août 1944 dans l'œil des civils* (2024).

En 2022, le versement d'un arriéré de dossiers du commissariat de police de Caen a permis l'identification du dossier d'enquête sur le massacre de la maison d'arrêt de Caen⁵⁹. Ce terrible crime de guerre perpétré par les nazis le 6 juin 1944 fait l'objet d'un travail systématique de collecte d'archives privées. Les papiers conservés durant des décennies par les familles sont d'une grande charge émotionnelle. On citera tout particulièrement le mouchoir écrit avec son sang par Colbert Marie, la correspondance de Guy de Saint-Pol ou encore la veste de déporté de Bernard Duval, qu'il a lui-même donnée aux Archives quelques semaines avant son décès en 2024⁶⁰. Au fil des commémorations, les Archives du Calvados ont tissé un réseau institutionnel et associatif extrêmement précieux, qui facilite ce travail patient⁶¹. La collecte s'est particulièrement concentrée sur les archives des résistants et grands témoins d'après-guerre comme André Heintz, Jacques Vico ou Lucien Levillain⁶². Elle a aussi permis l'entrée des papiers du préfet Michel Cacaud, installé par Vichy, ou des premiers numéros du *Liberté de Normandie*⁶³. Certains mystères archivistiques demeurent cependant, comme le destin des mémoires du préfet Henry Graux, édités en 1994 mais dont le manuscrit original est perdu⁶⁴.



Bernard Duval lors du don de ses archives, 2024

⁵⁹ AD14, 3348W/1.

⁶⁰ AD14, 6J/91 ; 224J ; 6J/97.

⁶¹ Il faut saluer la contribution de M. Gérard Fournier, président de l'association Mémoires de la Résistance et de la Déportation normandes, et de Valérie Rapeaud, directrice des Relations Publiques et du Protocole, en charge des commémorations pour la ville de Caen.

⁶² AD14, 149J, 59J ; 146J. Voir aussi Elisabeth Olive et Maxence Philippe, *Parcours de résistant(e)s du Calvados*. Caen, 2021.

⁶³ AD14, 6J/95 ; 13T/1/174/1/1.

⁶⁴ *Mémoires d'Henry Graux*, édités par Béatrice Poulle. Caen, 1994.



Message de Colbert Marie passé clandestinement
 à sa famille sur un mouchoir écrit de son sang, juin 1944.
 Don de la famille Colbert Marie, 2023.
 AD14, 6J/91



Archives privées : *les nouveaux terrains de collecte*

Château de Falaise, 1850-1851.
Cliché d'Alphonse de Brébisson.
AD14, 2F1/418/5



Alors que Gildas Bernard n'évoquait quasiment pas les archives privées contemporaines dans son guide paru en 1978, elles constituent aujourd'hui une source essentielle de plus de 4 km linéaires. Selon les dates d'entrée et de classement, ces fonds ont été classés en série Nouvacq, F et désormais exclusivement en série J. Les archives iconographiques ont été classées en série CPL puis FI. Les sous-séries ont été peu à peu rationalisées, et la pratique d'extraction des pièces iconographiques d'origine publique est désormais proscrite.

Jusque dans les années 1980-1990, outre les chartriers familiaux, les entrées portent essentiellement sur des fonds de sociétés savantes (Académie des sciences,

arts et belles-lettres de Caen, Société des Antiquaires de Normandie⁶⁵), et des papiers d'érudits comme ceux du chanoine Le Mâle ou des anciens bibliothécaires de Caen Le Conte d'Ymouville et Julien Travers⁶⁶. Ces fonds sont enrichis par une très riche bibliothèque patrimoniale, les séries de publications officielles et des collections extrêmement complètes de presse quotidienne régionale, largement mises en ligne. Des opérations d'identification et de conservation, mais aussi de tri et de désherbage ont permis de restituer une cohérence à ces collections et de réaliser des inventaires beaucoup plus exploitables.

⁶⁵ AD14, 132J ; 83F.

⁶⁶ AD14, 76F ; 27F ; 102J.

A partir des années 1990-2000, le Calvados s'est investi dans le mouvement national de collecte d'archives industrielles et syndicales, désignées sous le vocable général d'archives du monde du travail. Cette collecte est particulièrement efficace pour les fonds syndicaux et les fonds d'architectes, dont ceux des cabinets Le Boullanger, Dureuil et Rême, Hallier, ou Leroy⁶⁷. Elle s'appuie également sur des dispositions réglementaires conduisant les liquidateurs judiciaires à proposer les fonds des entreprises en faillite aux Archives départementales. On citera ainsi des entreprises implantées sur le port de Caen comme France Charbons, ou plus tard l'entreprise de négoce de bois Savare, dont les archives ont été collectées juste avant l'incendie du bâtiment en 2015⁶⁸. On peut regretter à l'inverse la faiblesse des sources conservées pour l'usine Tréfinmétaux de Dives-sur-Mer, ou les Chantiers navals de Caen. De même, des secteurs économiques sont sous-représentés, comme l'élevage équin ou l'industrie agro-alimentaire, malgré le remarquable fonds de l'exploitation Paynel⁶⁹.

⁶⁷ AD14, 155J ; 86J ; 92J et 162J.

⁶⁸ AD14, 218J ; 76J.

⁶⁹ AD14, 1J/30.



Marchande de
tripes à Caen,
vers 1900.
AD14, 110FI/2



Maison de l'horloger, cour
Brochard à Pont-l'Évêque,
avant 1914. Collecte Clichés
normands, 2017.
AD14, 108FI/2



Phalange féminine
« Notre-Dame
de la Froide-Rue »
de l'Avant-Garde
Caennaise, 1922.
Grande collecte
du sport 2023-2024.
AD14, 228J/25

Le fonds le plus emblématique de cette phase de collecte reste celui de la Société Métallurgique de Normandie, complété par le fonds de la Société des Mines de Soumont⁷⁰. Entré à la fermeture de l'usine dans les années 1990, il a été enrichi en 2017 puis 2024, et est aujourd'hui entièrement classé. En 2003, une nouvelle collecte considérable concerne les archives des usines Moulinex, qui ne pourront être classées qu'en 2023, au prix d'un travail de tri considérable⁷¹.

Le constat s'impose dans les années 2010 qu'il n'est pas envisageable de collecter les fonds de toutes les entreprises en liquidation du département, dont les volumes sont parfois prohibitifs au regard des perspectives d'exploitation⁷².



Sortie d'usine à la Société Métallurgique de Normandie, 1984. AD14, 57J/2923

La collecte d'archives privées se veut aujourd'hui plus sélective, et défriche de nouveaux terrains : histoire de l'environnement, histoire des femmes et du féminisme, histoire des minorités⁷³. Après la grande collecte des archives de la Grande Guerre en 2013, des appels au don sont lancés sur les photographies familiales (2017)⁷⁴, l'histoire des femmes et de mai 68 (2018) ou les archives du confinement (2020)⁷⁵. Ces opérations très relayées par la presse permettent de promouvoir plus largement le don d'archives privées. La collecte des archives du sport (2022-2024) a ainsi permis l'entrée d'un corpus appréciable, dont le fonds remarquable de l'Avant-Garde Caennaise⁷⁶.



Affiche pour une manifestation féministe à Caen, sans date. Fonds Jean Quinette et Monique Picard. AD14, 208J/12



ALTER nuances, journal bas-normand d'idées et pratiques alternatives, n°1, 1986. Fonds Marie-Paule Labéy. AD14, 221J/73

⁷² Le fonds Moulinex représentait 1,3 km avant traitement, soit le quart des archives privées contemporaines conservées.

⁷³ Par exemple le fonds du Groupe ornithologique normand (177J), le fonds Marie-Paul Labéy (221J), le fonds Jean Quinette et Monique Picard (208J), le fonds de l'association Les Enfants Terribles (199J).

⁷⁴ Opération clichés normands, 108FI.

⁷⁵ AD14, 1J/379 ; 1J/479.

⁷⁶ 228J et voir la brochure gratuite *Aux Sports Citoyens* (2023).

⁷⁰ AD14, 57J ; 42J.

⁷¹ AD14, 157J ; 180J et 181J ; 195J à 198J et 179J pour les objets.

Outre les thèmes abordés, la collecte est redéfinie en complémentarité avec les archives communales du département. Une attention est portée à l'équilibre du poids documentaire de l'agglomération caennaise et du littoral par rapport aux zones rurales, toujours moins présentes dans les sources. L'entrée des supports numériques se diffuse largement, qu'il existe ou non un support analogique, et la numérisation des fonds photographiques est évidemment une priorité de conservation. La numérisation des pièces avant restitution des supports originaux aux propriétaires doit en revanche rester exceptionnelle. La gestion des droits et des contrats doit également être prévue en toute transparence.



L'image et les collections audiovisuelles sont devenues indispensables au travail d'un service d'archives. Un travail important de restructuration des inventaires a été mené à partir des années 2020 pour prendre en compte l'importance et la spécificité de ces collections. Un rééquilibrage a également été opéré pour prioriser les acquisitions à véritable portée documentaire et limiter les entrées d'objets ou d'œuvres d'art. Une grande exposition dédiée au patrimoine photographique en 2023 a permis de valoriser et de renforcer les acquisitions, venant aussi bien de collectionneurs que de photographes professionnels ou amateurs⁷⁷. Les dons et achats permettent d'aller bien au-delà de la traditionnelle collection de cartes postales pour offrir des vues entièrement inédites du Calvados ancien. Si la Belle Epoque, la Seconde Guerre et la Reconstruction sont particulièrement représentées, les époques plus récentes entrent dans les collections.

La collecte d'archives orales a d'abord concerné les grands témoins de la Seconde Guerre mondiale, puis s'est ouverte plus largement à l'histoire politique, sociale ou universitaire. Elle a contribué aux dons remarquables des archives d'Anne et Michel d'Ornano et de Louis Mexandeau⁷⁸. Une expérience de collecte et numérisation de films amateurs a été menée en 2024, en lien avec l'association OFNIBUS. Malgré l'intérêt de ces campagnes, y compris pour le grand public, celles-ci doivent cependant être adaptées aux moyens du service, et à ses priorités.

⁷⁷ Anyisia L'Hôtelier, *Des Photos dans les archives, plongée dans le patrimoine photographique du Calvados*. Caen, 2023.

⁷⁸ AD14, 144J ; 206J.



Visite du pape Jean-Paul II, avec Anne et Michel d'Ornano, et au second plan le préfet Feuilloley, 1980.
© Patrice Bouvier. Fonds Anne et Michel d'Ornano. AD14, 144J/246



Collecte et numérisation de films amateurs avec l'association Ofnibus, 2024. AD14, 3202W/156



Dossiers de clients de notaires

Registre de sépulture
de Saint-Pierre-de-
Landelles, 1640.
AD14, 809EDT/97



L'État Civil, les archives notariées *et les archives communales*

Parmi les fonds conservés, certains attirent plus particulièrement l'historien amateur désireux de retracer l'histoire de sa commune ou de sa famille.

Les ressources permettant ces recherches sont bien connues : registres paroissiaux établis par l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539, et remplacés par les registres d'Etat Civil après 1792 ; listes électorales et listes de recensement, registres matricules de l'armée, registres de l'Inscription maritime, minutes notariées.

Le plus ancien registre paroissial conservé pour le Calvados est un registre de Saint-Gervais-de-Mittois (canton de Livarot) comprenant un acte de baptême de 1527.

La plupart des collections commencent au XVII^e siècle, et surtout au XVIII^e siècle sous l'impulsion de l'ordonnance de 1736 rendant la tenue des registres obligatoire en deux exemplaires. La création d'un état civil pour les minorités religieuses protestantes ou juives à partir de 1787 ne semble pas en revanche avoir été suivie d'effet dans le département.

La destruction en 1944 des registres d'Etat Civil du tribunal d'instance de Falaise est compensée par la conservation de la collection communale. A l'inverse, l'Etat Civil de Caen n'est connu que grâce à la collection du greffe pour la période antérieure à la guerre, à l'exception de quelques épaves sauvegardées de la collection communale. Malheureusement, certaines communes sinistrées ont perdu leurs deux collections d'Etat Civil sur une période chronologique parfois importante : Bretteville-sur-Laize, Thury-Harcourt, Ussy ou Moulines.

Les minutes notariées antérieures à la Seconde Guerre mondiale ont été intégralement collectées. Le plus ancien tabellionage conservé est celui de Caen qui remonte à 1380⁷⁹. 17 études ont été sinistrées par les bombardements dont Falaise, Lisieux, Pont-l'Évêque, Vire et Condé-sur-Noireau. Fort heureusement la quasi-totalité des études caennaises a été épargnée. D'importants dossiers de clients ont également été collectés, et ont fait l'objet de tris et de classements. Seuls les 45 registres de tabellionage des XIV^e et XV^e siècles ont été numérisés. Malgré la forte demande des usagers, il semble difficile d'aborder la numérisation du reste des minutes, représentant 5 km linéaires d'archives.

Les archives communales représentent plus de 3 km linéaires, malgré la perte en 1944 de nombreuses archives historiques notamment à Caen, Vire, Pont-l'Évêque

ou Condé-sur-Noireau. Les 451 communes de moins de 2000 habitants ont fait l'objet d'un dépôt. De nombreuses communes plus importantes ont fait de même, dont Caen, Lisieux ou Falaise. Le fonds déposé par la ville de Lisieux, particulièrement ancien et miraculeusement épargné par les bombardements, est aujourd'hui entièrement classé. À partir des années 2010, les communes de plus de 2000 habitants sont encouragées à assurer pleinement la gestion de leurs archives, avec des succès contrastés.

Les revendications d'archives publiques sont régulières sur les archives communales, paroissiales ou notariées. On citera plus de 60 registres de l'étude et tabellionage d'Annebault, récupérés en plein confinement en 2020 ; ou encore un registre paroissial d'Aignerville du XVII^e siècle, revendiqué en 2024 .

Collecte d'une étude notariale à Falaise



Traitement du cadastre de Courvaudon



Classement des archives municipales de Trouville



⁷⁹ AD14, 7E/86.

Archivistes départementaux *du Calvados*

Guillaume-François Quesnot
(1795-1806)

Pierre Grimat
(1806-1821)

Edouard Lemarchand
(1821-1854)

Eugène Chatel
(1854-1884).
Premier archiviste formé
et dédié à cette mission.

Armand Bénet
(1885-1905)

Georges Besnier
(1906-1919)

René-Norbert Sauvage
(1919-1949)

Marie-Josèphe Le Cacheux
(1949-1970)

Gildas Bernard
(1970-1980)

Charles-Henri Lerch
(1980-1990)

Elisabeth Gautier-Desvaux
(1990-1992)

Louis Le Roc'h Morgère
(1992-2012)

Julie Deslondes-Fontanel
(2012-...)

Il faut bien entendu ajouter à cette liste le personnel scientifique, administratif et technique des Archives départementales.

Citons comme adjoints au directeur et par ordre chronologique le chef de bureau Maurice Kühner, puis à partir des années 1960 les conservateurs Jean Gourhand, Alain Droguet, Agnès de Saint-Blanquat, Odile Jurbert, Sylvie Le Clech, Sylvie Clair, Daniel Hick, Béatrice Poulle, Hélène Tron, Blandine Blukacz-Louisfert, Isabelle Homer et Elisabeth Olive.

En 2025, l'équipe des Archives du Calvados était composée de 35 agents, répartis en 4 pôles de compétence dirigés par Elisabeth Olive, Jessica Huyghe, Jean-Marie Lebeurier, et Anyisia L'Hôtellier.

Bibliographie sommaire *par ordre chronologique des titres*

- DE LA RUE (Gervais), *Essais historiques sur la Ville de Caen et son arrondissement*, Caen, 1819
- LECHAUDÉ D'ANISY (Louis-Amédée), *Extrait des chartes et autres actes normands ou anglo-normands qui se trouvent dans les Archives du Calvados, dans Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, Caen, 2 vol. et un atlas de planches sur les sceaux, 1834-1835. Imprimé sous le titre *Les Anciennes Abbayes de Normandie*. Caen, 1834
- SAUVAGE (René-Norbert), *L'Abbaye de Saint-Martin de Troarn au diocèse de Bayeux des origines au seizième siècle*. Caen, 1911
- SAUVAGE (René-Norbert), *Le fonds de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen aux Archives du Calvados*. Caen, 1911
- SAUVAGE (René-Norbert), *Les Destructures de 1944 dans le Calvados* (archives, bibliothèques, musées). Caen, 1949
- MUSSET (Lucien), *René-Norbert Sauvage (1882-1955)*, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie* t. LII, années 1952-1954. Caen, 1955
- LE CACHEUX (Marie-Josèphe) et al., *Archives du Calvados*. Caen, 1963
- GOURHAND (Jean), « Les nouvelles Archives départementales du Calvados », dans *Le Mois à Caen*, octobre 1963, p. 5-13
- BERNARD (Gildas), *Guide des Archives départementales du Calvados*. Caen, 1978
- GAUTIER-DESVAUX (Elisabeth) (dir), *Archives, Département du Calvados*. Caen, 1992
- LE ROC'H MORGÈRE (Louis) (dir), *De fonds en comble, 20 ans d'archives des communes et du monde du travail à la Direction des Archives du Calvados (1992-2011)*. Caen, 2011
- DESLONDES (Julie) et al., sous la coordination de Vincent Maroteaux et Michael Bloche, *1000 ans de Normandie, Richesses des archives départementales*. Gand, 2017



Etat des sources

Archives du Calvados

RAPPORTS D'ACTIVITE DU SERVICE

depuis 1850, collection entièrement numérisée, 14T/33

ARCHIVES DU SERVICE, série 3T et 1300W

- Les archives pendant la Seconde Guerre mondiale, 3T/91-3T/95
- Photographies du bâtiment à sa livraison, 1300W/254-1300W/255
- Inauguration des travaux de 1992, 1300W/45-1300W/54

ARCHIVES DES SERVICES IMMOBILIERS

- Construction du bâtiment principal rue Saint-Laurent, CPL/371-CPL/377
- Construction et gestion de l'extension (1920-1940), 4N/391-4N/394
- Démolition du bâtiment de la rue Saint-Laurent, construction du nouveau bâtiment et entretien (1940-1980), 644W/104-644W/110 ; 1013W/260/1-1013W/260/2 ; 1727W/3
- Construction de la seconde tour et entretien (1980-2010), 2266W/14-2266W/16 ; 2266/34-2266W/38 ; 3416W/100-3416W/102

ARCHIVES ICONOGRAPHIQUES ET AUDIOVISUELLES

- Photographie des archivistes du Calvados en 1929, don de la veuve de M. Kühner, 2FI/30. Les veuves de Maurice Kühner et André Chapron ont fait des petits dons, malheureusement sans lien direct avec les archives à l'exception de ce cliché (F/6488 et F/6525-F/6527)
- Enregistrement sonore de l'inauguration du 3 octobre 1963, 5AV/6
- Photographies prises du bâtiment et de la salle de lecture [années 1970], 2FI/609.
- Plans de Léon Rême (1959-1962), CPL/1310-CPL/1332
- Inauguration du 27 avril 1992, 3189W/69 ; 144J/217/5 ; 5AV/7 et 2AV/146 ; 23FI/266
- Photographies des travaux livrés en 1992, 23FI/1/1.
- Témoignages collectés en 2017 de Mme Elisabeth Gautier-Desvaux (directrice de 1990 à 1992), Sylvie Le Clech (directrice-adjointe) et Sylvie Clair (directrice-adjointe), 7AV/7 ; 7AV/14 ; 7AV/19.
- Reportages photographiques documentant l'activité du service depuis les années 1990, 3202W. Photographies de l'inauguration de mars 2019, 3202W/88

ARCHIVES NATIONALES DE FRANCE

- Fonds Gildas Bernard, 628 AP/1-628AP/7.
- Dossiers de personnel des directeurs des Archives départementales, dont celui de René-Norbert Sauvage, ABIVc/158



Une publication du Département du Calvados

Edition revue et corrigée en 2026

Texte et coordination éditoriale

Julie Deslondes, directrice des Archives du Calvados

Conception graphique

Anaïs Blanc-Gonnet | Treize

2^e édition

Crédits photographiques

les documents et photographies sont libres de droit,
sauf mention particulière.

Remerciements

Au Président et aux élus du Calvados pour leur appui constant, déterminé et toujours chaleureux ;

Aux préfets du Calvados qui ont toujours apporté une grande attention à la mission de service public exercée par les Archives du Calvados ;

A l'ensemble des archivistes du Calvados, passés et présents ;

Aux services du Département du Calvados qui nous permettent jour après jour de réaliser notre travail dans les meilleures conditions ;

Aux nombreux donateurs dont la générosité permet l'enrichissement du patrimoine commun ;

Aux universitaires, chercheurs amateurs ou professionnels, acteurs du milieu associatif et institutionnel qui aiment les archives autant que nous.

En couverture :

(à partir du haut et de gauche à droite)

Classement des dossiers des voyageurs de commerce, 2020
©Thierry Houyel

Registre de transcription des formalités hypothécaires,
bureau de la conservation de Lisieux, 1944.
AD14, 44Q/142

Phalange féminine « Notre-Dame de la Froide-Rue »
de l'Avant-Garde Caennaise, 1922. Grande collecte
du sport 2023-2024. AD14, 228J/25

Cartes de combattants de la Première Guerre mondiale.
AD14, sous-série 3R

Journal *Liberté de Normandie*, n° 1, 9-13 juillet 1944.
AD14, 13T/1/174/1/1

Statuts du collège du Bois, 1495. AD14, 1J/909

Photographie aérienne d'Arromanches, 1981,
cliché Marcel Chevreton. AD14, 113FI/1

Le bâtiment des Archives du Calvados, 2025,
©Laurent Besnehard

Orphelinat de jeunes filles d'Anctoville, plan de 1883.
AD14, CPL/516

EAN : 9782860141246

Imprimé sur papier FSC recyclé



*«Aujourd'hui, les Archives du Calvados préservent
la mémoire de dix siècles d'histoire,
depuis les premières chartes de Guillaume le Conquérant
au XI^e siècle jusqu'aux archives du XXI^e siècle.
Depuis la Décentralisation, le Département œuvre pour
la préservation et la diffusion de ce patrimoine». »*

Jean-Léonce DUPONT